

AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 2024**

AVIS EST DONNÉ QUE, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil de la MRC de Sept-Rivières a modifié, lors de la séance régulière du 19 mars 2024, le calendrier des séances pour l'année 2024.

Date	Heure	Type
Mardi, le 16 janvier	16 h 30	Régulière
Mardi, le 20 février	16 h 30	Régulière
Mardi, le 19 mars	16 h 30	Régulière
Mardi, le 16 avril	16 h 30	Régulière
<u>Mardi, le 14 mai</u>	16 h 30	Régulière
Mardi, le 18 juin	16 h 30	Régulière
Mardi, le 16 juillet	16 h 30	Régulière
Mardi, le 20 août	16 h 30	Régulière
Mardi, le 17 septembre	16 h 30	Régulière
<u>Mercredi, le 16 octobre</u>	16 h 30	Régulière
Mercredi, le 27 novembre	16 h 30	Régulière budget MRC
Mardi, le 10 décembre	16 h 30	Régulière

DONNÉ à Sept-Îles, ce 21^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre.

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 21 mars 2024 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre.

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière